

TARIFS 2019

Mensura Service Externe de Prévention et de
Protection au Travail A.S.B.L.



I. COTISATIONS ANNUELLES

- Cotisation annuelle par entreprise : € 119,65
- Cotisation annuelle par travailleur
Nombre de travailleurs x tarif, conformément au groupe
tarifaire

Les examens périodiques sont compris dans la cotisation annuelle.

Groupes tarifaires (A.R. 30/11/2012)

	< 6 travailleurs	A partir de 6 travailleurs
1	€ 37,67	€ 44,04
2	€ 54,65	€ 64,20
3	€ 67,92	€ 80,12
4	€ 85,96	€ 101,34
5	€ 100,81	€ 118,85

Cotisation annuelle < € 3.000

Nous vous envoyons une facture annuelle. Nous calculons cet acompte sur la base du nombre de travailleurs effectivement occupés au sein de votre organisation au 1er janvier de la nouvelle année entamée. Le 30 juin et le 31 décembre, nous procéderons respectivement à une régularisation intermédiaire et à une régularisation finale, lors desquelles seront pris en compte les changements éventuellement intervenus au niveau de votre effectif.

Cotisation annuelle ≥ € 3.000

Vous recevez une facture trimestrielle. Nous calculons vos acomptes sur le nombre de travailleurs effectivement occupés dans votre organisation au 1er janvier, au 1er avril, au 1er juillet et au 1er octobre de la nouvelle année entamée.

Si le nombre de collaborateurs occupés et les prestations individuelles connaissent des modifications, celles-ci seront prises en compte pour la facture trimestrielle suivante. Au 31 décembre, nous procéderons à la régularisation finale.

II. COTISATIONS SPECIFIQUES

- Frais de dossier : unique lors de l'affiliation et par entité juridique. € 93,64
- Frais de déplacement.

		Champ d'application
Forfait	€ 40,00	Conseillers en prévention & conseillers en prévention-adjoints Gestion des Risques & Surveillance médicale Soins infirmiers

III. SERVICES COMPLEMENTAIRES A LA DEMANDE

Les services complémentaires seront facturés en application des facteurs de pondération fixés par la loi.

Catégorie de prestataire de services / heure	
Conseiller en prévention/Expert en prévention Gestion des risques (*)	€ 122,04
Conseiller en prévention Médecin du travail	€ 152,55
Conseiller en prévention adjoint	€ 91,53
Infirmier/ère	€ 91,53

(*)Ergonomie, Sécurité au travail, Hygiène industrielle & toxicologie, Aspects psychosociaux au bien-être au travail

INFORMATION DEBUTER EN-TANT-QU'-EMPLOYEUR:

<https://www.mensura.be/fr/debuter-en-tant-qu-employeur>

<https://www.mensura.be/uploads/media/5a096a7ec6071/infobrochure-startersbrochure-20171109-lr-fr-final.pdf>